Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune > bulletin municipal d'information www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

Les avez-vous remarqués ? Trois panneaux lumineux ont récemment été installés sur la commune.

Saint-Jean-Bonnefonds

n°81
mai 2026

Édito

Chers Saint-Jeandaires,

Ce bulletin municipal dans sa version petit format a pour but de vous informer de sujets spécifiquement liés à la période « printemps/été ».

C'est aussi le premier document proposé par la nouvelle équipe municipale que je conduis.

Je suis donc très heureuse de profiter de cette occasion pour réaffirmer toute l'énergie que nous allons mettre avec mes collègues élu(e)s pour mener à bien de nouveaux projets d'envergure mais aussi des actions simples, de proximité et de bon sens pour garantir et conforter la qualité de vie dans notre belle commune.

Nous sommes les représentants des habitants mais nous sommes nous-mêmes des habitants. Comme vous, nous voulons vivre dans une commune propre, sécurisée, attractive, proposant des services essentiels accessibles et une vie économique, culturelle et sportive dynamique.

Pour être au plus près de vos préoccupations, nous vous invitons, en tant que Saint-Jeandaires à participer activement à la vie de la commune à nos côtés par exemple en intégrant les comités de quartier ou simplement en nous faisant part de vos remarques et suggestions via la boite contact de la mairie ou en prenant rendez-vous avec l'élu de la thématique concernée.

Collectivement nous pouvons œuvrer pour le bien vivre à Saint-Jean-Bonnefonds.

Au fil des semaines à venir, nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors de manifestations publiques et festives sur la commune. Ces moments de convivialité sont propices aux échanges pour mieux faire connaissance, j'espère que vous n'hésiterez pas à venir discuter avec mes collègues élu(e)s et moi-même.

Au plaisir de partager un moment avec vous,

Bien cordialement

Anne GARZENA
Maire de St-Jean-Bonnefonds

Bulletin municipal d'information

Directeur de la publication :
Anne Garzena
Dépôt légal > mai 2023
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandaires.
Reproduction interdite.

Réalisation

Service communication
Mairie – BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex

04 77 95 07 03

Ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Mise en page

Amélie Blaës

Impression

imprimerie images création et impression

Des travaux de rénovation d'envergure à l'école Lamartine

Depuis plusieurs mois, la commune a engagé un important programme de rénovation de l'école Lamartine, avec pour objectif une amélioration durable des conditions d'accueil des élèves et de la performance énergétique du bâtiment.

Les travaux ont débuté dès la rentrée scolaire 2025. Afin de permettre leur bon déroulement tout en assurant la continuité des enseignements, des classes ont été temporairement installées dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Le projet portait principalement sur l'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments afin de limiter les déperditions de chaleur et améliorer le confort thermique des locaux, aussi bien en hiver qu'en été. Ces travaux comprenaient également la rénovation de la toiture pour permettre la pose de panneaux photovoltaïques permettant de produire de l'électricité au bénéfice de l'ensemble des bâtiments communaux. À l'issue des travaux, les classes rénovées ont également été entièrement repeintes, offrant à nos enfants un cadre plus agréable et modernisé.

Au-delà des économies d'énergie attendues, cette rénovation participe à la valorisation du patrimoine communal et à la réduction de l'empreinte environnementale de la collectivité. La fin des travaux est prévue pour la mi-mai.

Par cet investissement structurant, la commune réaffirme son engagement en faveur de l'éducation, du bien-être des enfants et d'une gestion responsable et durable de ses bâtiments publics.

Chenilles processionnaires

Avec l'arrivée du printemps, les chenilles processionnaires sont de retour sur la commune !

Reconnaissables à leur déplacement en file indienne, elles présentent un risque pour notre santé ainsi que pour celle de nos animaux de compagnie.

Nos recommandations :

> Evitez pour vous, vos proches et vos animaux, tout contact avec les chenilles ou leurs nids
> Signalez la présence de nids en mairie.

Afin de limiter leur prolifération, les services de la Mairie luttent chaque année contre ces chenilles processionnaires selon le calendrier suivant :

Les chenilles contaminées à la bactérie finissent de se dessécher sur place pendues aux feuilles

Janvier : Suppression des cocons accessibles et installation de pièges de troncs d'arbre afin de capturer les chenilles lors de leur descente.

A l'automne : Traitement des pins à base de bacillus thuringiensis (bactérie naturelle contaminant les chenilles via une toxine) dans tous les espaces ouverts accueillants du public.

En parallèle, des nids de mésanges sont installés dans certaines zones pour attirer les oiseaux, prédateurs des chenilles processionnaires.

Une Grainothèque à la Médiathèque !

A l'occasion de la nouvelle exposition printanière sur la permaculture, la Médiathèque de Saint-Jean-Bonnefonds a lancé un nouveau service : la grainothèque.

Expérimenté les années précédentes sous la forme d'un troc de graines, ce service dispose désormais d'un espace dédié qui permet une meilleure visibilité.

Conçu par les services techniques de la commune, la grainothèque prend la forme d'un meuble élaboré avec des planches de récupération.

Objectifs de la grainothèque :

- Encourager une économie solidaire fondée sur la gratuité et le troc
- Favoriser les échanges et le lien social entre habitants
- Sensibiliser aux enjeux du développement durable et rendre le jardinage accessible à tous

Gratuit, ce service atypique reste de façon permanente à disposition du public.
Tout au long de l'année, des animations viendront faire vivre cet espace (ateliers, conférences, jeux). Pour débuter, les services de la Médiathèque animeront un atelier «bombes à graines» le mercredi 20 mai à 15h.

La grainothèque est ouverte à tous, adhérent ou non de la médiathèque.

Frelons asiatiques :

Vous pouvez encore récupérer votre piège en Mairie !

Le frelon asiatique est un prédateur qui constitue une menace majeure pour la biodiversité (en particulier pour les abeilles) et pour l'humain en cas de piqûre.

La mairie de Saint-Jean-Bonnefonds a mis à disposition, gratuitement, des pièges sélectifs pour lutter contre les frelons. Leur but : capturer les reines fondatrices et éviter l'installation des futurs nids.

Quand installer les pièges ?

De février à juin pour capturer les reines fondatrices.

Où les installer ?

A proximité des arbres fruitiers en fleurs ou près des points d'eau.

A quelle hauteur ?

Entre 1.50 mètres et 3 mètres du sol.

Attention :
le stock de pièges disponible en mairie est limité ! Ne tardez pas !

Bon réflexe :
Pensez à bien vous munir d'un justificatif et d'une pièce d'identité de domicile lors de votre passage en mairie.

Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

> RIEN : je ne tente pas de le détruire moi-même !

> Je signale sa présence au Syndicat d'Apiculture de la Loire (06 65 36 46 40) qui m'orientera vers des professionnels qualifiés*

...Et s'il n'y a plus de pièges, vous pouvez fabriquer vous-même votre piège : de nombreux tutoriels existent en ligne, c'est très simple (Fabrication d'un piège à frelon asiatique).

**Rappel : la mairie rembourse une partie des frais de destruction sur présentation d'une facture.*

Photo de l'un des Lauréats de l'édition 2025, Catégorie D maison avec fenêtre et balcon fleuris.

C'est parti pour le 35ème concours des Maisons Fleuries

Cette année encore, notre commune renouvelle le Concours des Maisons Fleuries, mettant à l'honneur les habitants qui contribuent, par leur décor floral et l'originalité de leur proposition, à embellir notre cadre de vie. Plusieurs catégories seront proposées afin de permettre à chacun de concourir selon son espace et ses aménagements.

Tous les habitants peuvent participer et c'est gratuit !

Les inscriptions sont ouvertes du 10 Avril au 25 juin Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 04 77 95 07 03 ou sur le site de la mairie : ville-st-jean-bonnefonds.fr

Visite du jury prévue entre le 26 juin et le 4 juillet.

Remise des récompenses à l'automne.

Lutte contre les dépôts sauvages :

Notre commune bénéficie d'un environnement exceptionnel qu'il convient de préserver à tout prix.

Pourtant, nous constatons (encore) des dépôts sauvages sur la commune. Ces incivilités dégradent notre cadre de vie et mobilisent les services municipaux. Des solutions existent : déchèteries, collectes d'encombrants, tri sélectif sont à disposition de tous. Rappelons que le dépôt sauvage est interdit et passible d'amendes. La préservation de notre cadre de vie relève de la responsabilité collective : chacun peut agir en adoptant les bons gestes et en signalant tout dépôt sauvage aux services de la Mairie.

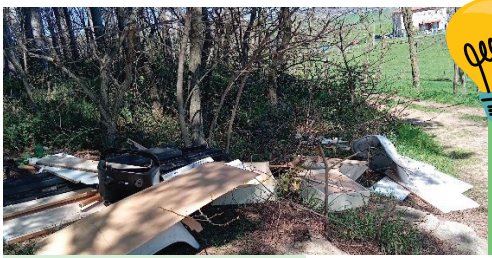

Déchetterie
de Saint-Jean-Bonnefonds

511 Rue du Puits Lacroix
Lieu-dit Fay
42650 Saint-Jean-Bonnefonds

Horaires du 01/04/2026 au 31/10/2026

Lundi > 10h - 12h et 14h - 18h
Mardi > 10h - 12h et 14h - 18h
Mercredi > 10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi > 10h - 12h et 14h - 18h
Vendredi > 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi > 10h - 18h
Dimanche > fermée

Retrouver toutes les autres déchèteries sur le site de Saint-Etienne Métropole.

Astuce :
Vous pouvez vous rendre à l'Espace France Services où vous serez accompagné dans la création du QR code nécessaire pour accéder aux déchetteries.

Contribuons, ensemble, à maintenir notre commune propre et respectueuse de son environnement.

Fréquence de collecte

- Jour de collecte ordures ménagères **Mardi matin**
- Jour de collecte bacs jaunes **Mercredi matin**

Exceptions de collecte pour les voies étroites

Jour de collecte bacs jaunes **Vendredi matin**

La collecte est assurée les jours fériés

Testons nos connaissances sur les règles de tri des déchets

1.Dans quel bac faut-il jeter les emballages en plastique (bouteilles, flacons) ?
A. Bac vert
B. Bac de tri (jaune)
C. Bac gris

2.Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?
A. Oui, toujours
B. Non, il suffit de les vide
C. Oui, avec du savon

3.Les papiers et journaux se jettent :
A. Dans le bac jaune
B. Dans le bac vert
C. Avec les ordures ménagères

4. Où jeter les restes alimentaires (épluchures, restes de repas) ?
A. Bac de tri
B. Compost ou bac à ordures ménagères selon les équipements
C. Conteneur verre

1.B / 2.B / 3.A / 4.B

Pour plus d'informations sur la gestion des déchets , rendez-vous sur le site internet de Saint-Etienne Métropole : saint-etienne-metropole.fr/preserver-recycler/gestion-des-dechets

Les conseils consultatifs

Votre voix compte à Saint-Jean-Bonnefonds !

Appelées également Comités de quartiers, ces instances permettent aux habitants de la commune de participer activement à la vie locale :

- **Échanges** avec les élus
- **Co-construction** de projets
- **Avis** sur les aménagements et initiatives...

Pour rejoindre un conseil consultatif, c'est simple ! Il faut avoir au moins 16 ans (la nationalité n'est pas un critère) et résider dans le quartier ou y exercer une activité professionnelle/associative.

À noter : le personnel municipal ne peut pas siéger dans ces conseils.
Venez vous inscrire lors de la réunion de mise en place de votre quartier

Trois comités couvrent aujourd'hui l'ensemble de la commune. Rejoignez celui de votre quartier :

- Comité consultatif : **La Baraillère/Thiollière**
  Reveux, Caramontran, Crêt Fond Perdu, La Ronze, Thiollière, La Baraillère, Le Grand cimetière, Les Fourches, les allées des : Mimosas, Lavandes, Vosges, Pyrénées, Alpes, les HLM de la rue Soeur Marie de Béthanie et la rue Victor Hugo, Rue Georges Brassens, Le Breat, Bel Air, Le Paradis, Les Littes.

- Comité consultatif : **Le Bourg**
  Grand-Culty, Petit-Culty, La Croix Mi-Carême, L'Oyasse, Le Crêt du Chirat, La Pacautière, Le Bourg, La Rivoire, Métrotech, Le Colombier, Beaulieu, Poyeton, Les Vignes, La Loge, Maison Rouge, La Côte Sibertière, La Montginière, Chateaubon, La Buissonière, Grassy, Nantas, Bachassin, La Vivaraize.

- Comité consultatif : **Le Fay /La Calaminière**
  Bonnefonds, Crêt du Roy, Ricolin, Le Gouttat, La Sautinière, Montaud, Alexandrie, La Gourdaillère, La Croix, La Borgia, Puits Petin, Les Feuilles de Lierre, La Calaminière, Beuclas, Le Fay, La Grand Cour, Faynuly, Puits Lucy, Le Montcel, Crêt Beauplomb, Bas Chaney, Chaney, La Pinche.

VOICI LES DATES DES PROCHAINS CONSEILS

Baraillère/Thiollière
le 12 mai à 19h
Cantine de l'école de la Baraillère

Le Bourg
le 21 mai à 19h
Salle Timonier à la Mairie

Le Fay/La Calaminière
le 26 mai à 19h
Salle du 1er étage de l'amicale du Fay

Le Maire et ses équipes viennent à votre rencontre !

Comme chaque année au printemps, le Maire et les élus viendront à votre rencontre pour échanger sur la vie de votre quartier.

Pour chaque quartier :
1 date, 2 points de rendez-vous :

Centre bourg :

RDV le 30 mai à 9h30 sur la Place St-Charles et à 10h30, Parc Beaulieu (bas toboggan)

Quartier de la Baraillère :

RDV le 6 juin à 9h30 à l'Amicale de La Ronze et à 10h30, Ecole de la Baraillère

Quartier du Fay :

RDV le 27 juin à 9h30 au carrefour de la rue de la Calaminière et route de Beuclas et à 10h30 au stade du Fay (angle rue Jean Monnet/rue du puits du Fay) vont ensemble créer un lien.

Saint-Jean-Bonnefonds en fête cet été

23 mai

NUIT DES MUSÉES

A partir de 17h : Guidés par notre médiatrice, visitez une ancienne maison de passementier où métiers à tisser et espaces de la vie quotidienne se mêlent.

19h30 : Concert de musique africaine

Entrée gratuite – sur réservation uniquement par téléphone au 04-77-95-09-82 ou par mail : passementier@ville-st-jean-bonnefonds.fr

13 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

14h – 18h Concours de pétanque

18h au programme :

- Musique de rue jouée par l'Harmonie de Saint-Jean-Bonnefonds
- Représentation de l'atelier Chanson de l'école de Musique
- Concert des 2 groupes de Musique Actu de l'école de Musique

Tout public, tous âge sur scène

Buvette et restauration sur place (panini, frites, crêpes, glaces)

Rendez-vous Place Saint-Charles

MAI JUIN

La fête c'est aussi pour les enfants !

- Fête de l'école Lamartine **le 19 juin à partir de 16h30**
- Fête de l'école Baraillère **le 26 juin à partir de 16h30**
- Fête de l'école du Fay **le 03 juillet à partir de 16h30**

20 juin

À PARTIR DE 10H – TOURNOI DE BASKET-BALL

Le club Saint-Jean-Bonnefonds Avant-Garde Basket organise la phase finale du tournoi Next Up 42, un événement sportif qui mettra à l'honneur le basket-ball 3x3.

Destiné aux catégories masculines U15 et U18, le tournoi Next Up réunit des joueurs licenciés évoluant aux niveaux Région et Élite. Lors de cette journée, des animations variées autour du basket seront proposées aux spectateurs : concours de tirs, remises de récompenses... viendront rythmer l'événement dans une ambiance à la fois conviviale et compétitive.

Rendez-vous Place Saint-Charles
de 10h à 18h

20 juin

À PARTIR DE 9H
ESSAIE TON SPORT 2026 (6ÈME ÉDITION)

Venez découvrir l'offre sportive variée que proposent nos clubs sur la commune !

Objectif : permettre aux jeunes (et moins jeunes) de tester, par la pratique, différentes disciplines, et, pourquoi pas, trouver LEUR nouvelle activité pour la rentrée 2026 !

Un bon de 10 €, à valoir sur la prochaine licence au sein d'un club Saint-Jeandaire, sera remis pour tout participant de moins de 17 ans qui aura testé 5 disciplines

Stade et Gymnase Jean Tardy
9 h – 12 h30

13 juillet

À PARTIR DE 18H
FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

- Jeux gonflables pour les enfants de 3-12 ans gratuits
- Groupe de musique et DJ présents sur place
- Boissons en vente sur place à la buvette
- Repas sur réservation à la Mairie ou Espace France Services.
- Retraite aux flambeaux
- Spectacle pyrotechnique à 22h30 Stade Jean Tardy
- Bal populaire à 23h au Stade Jean Tardy

Rendez-vous au stade Jean Tardy

14 juillet

10H30 : DÉFILÉ TRADITIONNEL DU 14 JUILLET

> Départ du Rond-Point de la Médiathèque
> Arrivée Place Saint-Charles

Discours suivi d'un apéritif républicain offert à la population

JUILLET

SEPTEMBRE

3 juillet

CINÉ PLEIN AIR

Début de soirée : Pique-nique géant sur le stade

Objectif : détente et amusement ! Venez profiter du soleil estival avant de démarrer la séance

22h30 : Cinéma plein-air

avec la projection du film : God Save The Tuche (2025)

Pas de buvette sur place

En cas de pluie (on croise les doigts), le film sera projeté à la La Trame (derrière la mairie). Information sur Illiwap le jour-même

Stade Jean Tardy

5 septembre

À PARTIR DE 9 H
FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous au pôle sportif du Fay
de 9 h à 15h (attention les horaires sont modifiés par rapport à 2025)

6 septembre

À PARTIR DE 7H
5ÈME FÊTE DE LA BATTEUSE

Cette année, c'est le retour de la fête de la Batteuse ! Après quelques années d'absence, le Comité d'animation vous donne rendez-vous le dimanche 6 septembre (7h – 18h)

Des sorties pour tous

COMPLET

Vendredi 29 mai

SORTIE SENIORS À LA CHARTREUSE

Au programme :
Visites du site et repas au restaurant

- **Départ à 8h (rond-point de la médiathèque)**
  Retour autour de 18h30
- **Tarifs : 40€ par personne**

Samedi 22 août

SORTIE FAMILLE À AIX-LES-BAINS

Le CCAS propose une sortie ouverte à toutes les familles, direction Aix-les-Bains !
Venez profiter d'une journée en toute liberté à la Riviera des Alpes.
Pour le déjeuner, vous pourrez manger sur place, sinon pensez à prévoir un pique-nique.

- **Départ prévu à 8h (rond-point de la médiathèque)**
  Retour vers 20h30
- **Tarifs : 20€ par adulte ; 10€ par enfant, de moins de 12 ans**

Pour vous inscrire, rendez-vous dès le 29 juin en Mairie

Nos horaires passent à l'heure d'été

France Services

Fermé du 27 juillet au 24 août

Maison du passementier

Fermeture estivale du 13 juillet au 17 août inclus
Ouverte aux horaires habituels les autres jours (mardi au vendredi de 14h à 18h)

Médiathèque :

Ouverte tout l'été

Horaires d'été du 7 juillet au 29 août :

- mardi : 9h30 – 12h30 et 15h – 18h30
- mercredi : 9h30 – 12h30
- jeudi : 9h30 – 12h30
- vendredi : 9h30 – 12h30
- samedi : 9h30 – 12h30

L'épicerie sociale

Fermée du 3 au 14 août 2026. Elle sera également fermée le jeudi de l'ascension (14 mai).

Bon à savoir

LA MAIRIE RESTE OUVERTE AUX HORAIRES HABITUELS.

⚠ PONTS

Tous les services seront fermés les jeudi 15 et vendredi 16 mai (à l'exception de la médiathèque), le lundi 25 mai et le lundi 13 juillet.

Vélo Aulagnier

Un nouveau service de réparation de vélos à Saint-Jean-Bonnefonds

Alexandre Aulagnier, saint-jeandaire et mécanicien cycles diplômé de l'INCM (Institut National du Cycle et du Motocycle) a démarré son activité en janvier 2026 sur notre commune. Ce passionné de VTT et de sport propose l'entretien et la réparation de tous types de vélos, en itinérance. Il se déplace à domicile ou sur le lieu de travail de ses clients à Saint-Étienne et dans ses alentours.

Sur son site internet, vous trouverez un service à la carte avec toutes les prestations qu'il propose : entretien, révisions et réparations.

Astuce :

A Saint-Jean-Bonnefonds, le coût de déplacement est GRATUIT !

Alors, si votre vélo nécessite une réparation (dérailleurs, remplacement de chaîne, plateau...) ou un simple entretien, n'hésitez pas à le contacter :

06 25 40 04 70
contact@velo-aulagnier.fr

DEPUIS LE 15 AVRIL, L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DU DÉPARTEMENT EST FERMÉ LE LUNDI APRÈS-MIDI SUR LE SITE DE SAINT-JEAN-BONNEFONDS AINSI QUE SUR LA PLATEFORME DE VILLARS

Après l'été, c'est la rentrée !

Ma 1ère rentrée : mode d'emploi

Pour que l'entrée à l'école de votre enfant se déroule en toute sérénité, voici les deux étapes indispensables :

> **La pré-inscription en mairie :**
Munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne sur

ville-st-jean-bonnefonds.fr/premiere-inscription-a-l-ecole

> **L'inscription définitive à l'école :**
Présentez-vous auprès de la direction de l'école avec le carnet de santé de l'enfant et le certificat de pré-inscription délivré par la mairie.

Le dispositif passerelle : un premier pas vers l'école

Le passage à l'école maternelle constitue une étape importante dans le parcours des tout-petits. Pour accompagner en douceur les enfants de la crèche **Les Petits Mômes** vers l'école **Lamartine**, le dispositif « passerelle » a été mis en place. Les enfants sont accueillis le matin à l'école, où ils découvrent leur futur environnement, avant de rejoindre la crèche à 11h10, accompagnés par le personnel de la petite enfance.

Cette démarche vise à rassurer les enfants et à les familiariser progressivement avec le cadre scolaire.

Et le périscolaire....

Le périscolaire accueille vos enfants toute l'année, et ce, dès le 1er jour de l'année : le mardi 1er septembre 2026.

Vos enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30).

Au programme : goûter collectif, aide aux devoirs (atelier cartable) et temps ludiques.

Espace famille

Pour la cantine et le périscolaire, l'espace famille vous permet dorénavant :

> d'effectuer les démarches relatives à l'inscription et à la réservation de repas (restaurants scolaires des écoles La Baraillère, Lamartine, du Fay et Saint-Joseph) et aux activités périscolaires

Pour aider nos enfants : le dispositif de Soutien scolaire Prof express

Prof express est un service en ligne qui permet à chaque jeune Saint-Jeandaire, de bénéficier de manière gratuite et illimitée à un soutien scolaire personnalisé avec l'appui d'enseignants. Des jeux pédagogiques et des livres sont aussi disponibles sur la plateforme.

Pensez-y ! Des fiches de révisions pour le Brevet et le Bac sont disponibles.
Rendez-vous sur le site de la commune :

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr/soutien-scolaire-en-ligne

Centre de loisirs : Prêt pour l'aventure ?

Ici, on se fait de nouveaux copains et on crée des souvenirs magiques chaque jour. On n'attend plus que toi pour s'amuser !

Nouveauté : Pour les vacances d'été 2026, aucune modification de réservation ne sera possible après le 20 juin.

Pour la rentrée, le centre de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans commence dès le 1er mercredi de septembre soit le 2 septembre. Il se déroule sur le site Lamartine de 7h30 à 18h30.

L'espace jeunesse

Un accueil libre est proposé les mercredis hors vacances scolaires de 13h30 à 18h30 et les vendredis de 16h30 à 19h30 : temps de détente, d'échanges ou de construction de projets.

Les jeunes de 11 ans à 17 ans participant à l'espace jeunesse bénéficient au pass jeune. Il comporte un accès gratuit à la médiathèque, à la Maison du Passementier, 1 spectacle pour la saison culturelle offert, 1 participation de 20€ pour une licence dans une association sportive ou culturelle de Saint-Jean-Bonnefonds pour une adhésion annuelle entre 12 à 36 euros selon QF/an.

Pour plus de renseignements :

contactez la mairie au **04 77 95 07 03**
ou via l'adresse mail :
enfance-jeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

> de consulter les informations relatives aux restaurants scolaires et aux activités périscolaires et extrascolaires ainsi que les menus et autres actualités

Pour toutes les informations complémentaires :

ville-st-jean-bonnefonds.fr/restaurants-scolaires

DOSSIERS 2026-2027 :

Les dossiers d'inscription pour la cantine, le périscolaire et le centre de loisirs seront distribués mi-mai.

Mai

Visite sensorielle de l'exposition temporaire ●
Dimanche 3 mai 2026 – 15h30
Maison du Passementier

Commémoration ●
8 mai 2026
10h défilé départ de la pacotiere
10h30 cérémonie – esplanade de la mairie

Rallye Tacots Club
Dimanche 10 mai 2026
Place Saint Charles

Conférence Le western et l'histoire des USA ●
Lundi 18 mai 2026 – 14h30
La Trame

Nuit des Musées - visites et concert ●
Samedi 23 mai à de 17h à 21h
17h et 18h – visite de la Maison du Passementier
19h30 - concert de musique africaine
Maison du Passementier
Entrée gratuite
sur réservation 04-77-95-09-82

Sortie seniors à La Chartreuse ●
Vendredi 29 mai 2026
Visites + repas au restaurant
Départ à 8h rond point de la médiathèque. Retour prévu vers 18h30
Inscriptions à partir du 21 avril
40€ par personne

Fête des voisins
Vendredi 29 mai – 19h
Quartier du Fay / La Calaminière
City Stade du Fay / puit Petin

Visite de quartier - Bourg ●
Samedi 30 mai 2026
9h30, place St-Charles,
10h30, Haut du Parc Beaulieu

Juin

Club ados -Médiathèque ●
Mercredi 3 juin 2026 – 17h30

Visite de quartier - Baraillère ●
Samedi 6 juin 2026
9h30 Amicale de La Ronze
10h30 Ecole de la Baraillère

Gala danse club socio
Samedi 6 juin 2026 – 20h30
Firmament – Firminy

Conférence Le rire c'est sérieux ●
Mardi 9 juin 2026 – 14h30
L'échappé Sorbiers

Projection histoire locale
Mercredi 10 juin 2026 – 20h00
projection de films par la section d'histoire locale du club socio saint-jean au fil du temps

Conseil municipal ●
Jeudi 11 juin 2026 – 19h00
Mairie

Soirée des Trophées ●
Vendredi 12 juin 2026 – 18h30
La Trame

Fête de la Musique
Samedi 13 juin 2026 –18h

Spectacle hip hop
Jeudi 18 juin 2026 – 16h00 – 20h00
La Trame

Commémoration Appel du 18 juin ●
18 juin 2026

Kermesse école de la Baraillère
19 juin 2026

Spectacle groupe de chant Ecole de Musique et des Arts
19 juin 2026

● *> organisé par la Mairie*

Essaie ton sport
20 juin 2026 – 9h
Stade Jean Tardy

Tournoi 3X3 - Basket
20 juin 2026 – 10h
Place St Charles

Kermesse sou des écoles Lamartine
26 juin 2026

Concert École de musique
26 juin 2026
La Trame

Kermesse école privée Saint-Joseph
27 juin 2026

Visite de quartier Fay
27 juin 2026
9h30 au stade stabilisé rue du puits du Fay
10h30 Carrefour rue de la Calaminiére/rte de Beuclas

Juillet

Ciné plein air
3 juillet 2026
Stade Jean Tardy

Kermesse école du Fay
3 juillet 2026
Pôle du Fay

Jumelage séjour des Allemands
11–15 juillet 2026

Festivités 13 juillet
18h Animations
22h30 Spectacle pyrotechnique + bal
Stade Jean Tardy

Défilé du 14 juillet - 10h30
Départ du Rond-Point de la Médiathèque
Arrivée Place Saint-Charles
Discours et apéritif républicain offert à la population

Pièce de théatre franco-allemande
Mardi 14 juillet 2026
La Trame

Août

Sortie famille à Aix Les Bains
Samedi 22 août 2026
Journée libre
Prévoir pique-nique ou possibilité de manger sur place
Départ à 8h rond point de la médiathèque.
Retour prévu vers 20h30
Adulte 20€
Enfants (de 12 ans) 10€

Septembre

Forum des associations
Samedi 5 septembre – 9h

Fête de la batteuse
Dimanche 6 septembre

Ouverture de la saison culturelle
Jeudi 10 septembre - 19h
La Trame

Don du sang
Vendredi 18 septembre 2026 - 16h00
Pôle du Fay

Jeudi 2 juillet

> 20h | L'échappé

FESTIVAL des 7 COLLINES

Le Théorème de Claude

Cie Les Triphasés

+8 ans

50 mn

Cirque burlesque

CRÉATION

Saison culturelle intercommunale
Saint-Jean-Bonnefonds - Sorbiers

Saint-Jean-Bonnefonds

sorbiers